

pour la parole d'honneur qu'il a donnée de se soumettre à votre décision.

M. LE PRÉSIDENT se lève alors et s'adressant à M. Roussy :— M. Roussy, il me semble que la demande de M. Chiniquy est convenable Un homme d'honneur ne doit jamais avoir peur ni honte de décliner les titres qu'il a au respect et à la considération de ceux devant qui il paraît, surtout pour la première fois. Quoique nous aimions à supposer que vous êtes un gentilhomme, la plus grande partie de ceux qui forment cette assemblée, et moi en particulier, nous aimerions à savoir qui vous êtes, d'où vous venez, et de qui vous tenez la mission de prêcher l'Evangile »

Ces paroles furent couvertes des applaudissements de toute l'assemblée.

M. CHINIQUEY se levant alors, présenta à MM. les Secrétaires le document suivant, en disant : " Voici, M. le Président, qui je suis—lisez, messieurs les secrétaires et veuillez bien traduire."

« IGNATIUS BOURGET, MISERATIONE DIVINA ET STE.
« SEDIS APOSTOLICÆ GRATIA, EPISCOPUS MARIANOPO-
« LITANENSIS, ETC. ETC., ETC.»

« UNIVERSIS præsentibus litteris inspecturis, notum facimus et
« attestamus Venerabilem Carolum Chiniquy, Temperantiæ
« Apostolum, Nostræ Diocœsis Sacerdotem, Nobis optimè notum
« esse, exploratumque habere illum vitam laudabilem et profes-
« sione Ecclesiasticâ consonam agere, nullisque ecclesiasticis cen-
« suris, saltem quæ ad nostram devenerunt Notitiam innodatum ;
« qua propter, per viscera Misericordiæ Dei Nostri, obsecramus
« omnes et singulos Archiepiscopos, Episcopos, cœteras que Ec-
« clesiæ dignitates ad quos ipsum declinare contingerit, ut cum,
« pro Christi Amore, benignè tractare dignantur, et quando cum-
« que ad eo fuerint requisiti, Sacrum Missæ Sacrificium ipsi
« celebrare, nec non alia munia Ecclesiastica, et pietatis opera
« exercere permittant. paratos nos ad similia et majora exhiben-
« tes : In quorum fidem, præsentibus litteris signo sigilloque nos-
« tris, ac Secretarii Episcopatus nostri subscriptione communitas
« expediri mandavimus Marianopoli, in Cœdibus Nostris Beati
« Jacobi, anno millesimo quinquagesimo. Die vero mensis Ju-
« nii Sextâ.»

« † IG. E^{PUS}. MARIANOPOLITANENSIS.»

« J. O. PARÉ, CAN. S^{ECR}IUS. »